

*Le budget—M. Axworthy*

1,305,000 en 1982 à 1,487,000 en 1983, soit dans ce cas une augmentation de 182,000. Le ministre n'en a pas parlé aujourd'hui.

Compte tenu de ces chiffres et étant donné que le ministre a signalé au cours de son intervention que le budget prévoyait 1.484 milliards pour les créations directes d'emplois, il pourra certainement nous dire combien d'emplois ces crédits supplémentaires devraient permettre de créer cette année. Inutile de nous parler des 600,000 emplois prévus sur deux ans, qui représentent en réalité des chômeurs qui vont retrouver leur travail. Ce qui m'intéresse, ce sont les créations directes d'emplois.

**M. Axworthy:** Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je vais répondre à cette question, question tout à fait directe à laquelle on se doit de répondre de manière tout aussi directe. À la suite de la présentation du budget hier soir, notre ministère dispose d'une somme supplémentaire de 375 millions qui va nous permettre de porter le budget total des dépenses au titre des créations d'emplois à près de 1.6 milliard au cours de l'année et d'offrir du travail à plus de 300,000 Canadiens. Cela, simplement grâce aux programmes offerts par mon ministère.

Je ferai remarquer au député que c'est loin d'être la seule mesure adoptée par le gouvernement. Dans le cadre du budget, celui-ci a pris un certain nombre d'initiatives dans le domaine du logement qui représentent une forme immédiate d'encouragement. Le gouvernement s'est engagé à créer des emplois dans le cadre du programme de relance des investissements, sans parler, des emplois que va offrir le secteur privé grâce à l'amélioration de la conjoncture à laquelle nous allons contribuer.

Nous nous engageons à créer plus de 300,000 emplois grâce aux dépenses engagées par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration. Je pense que ces mesures créent une stabilité certaine, qu'elles apportent une aide importante et qu'elles vont permettre aux Canadiens de traverser les deux prochaines années.

**M. McGrath:** Monsieur le Président, le ministre pourrait-il être plus précis? Prenons par exemple le programme RELAIS. D'après le budget, ce programme bénéficie d'un montant additionnel de 180 millions qui viennent s'ajouter aux 500 millions qui lui ont été alloués l'an dernier. Le ministre pourra nous dire lui-même que le programme RELAIS qui s'était fixé comme objectif la création de 50,000 emplois avec un demi milliard n'a permis pour l'instant de créer, selon les chiffres les plus récents—on me corrigera si je me trompe—que 27,000 emplois. Le programme RELAIS, je le répète, n'a permis de créer que 27,000 emplois en dépit d'un budget d'un demi milliard. Ce programme a été mis en place en novembre dernier pour aider les chômeurs aux abois. En d'autres termes, il était censé aider les chômeurs qui ont épuisé leurs prestations d'assurance-chômage et pourtant, il a fallu tout ce temps pour créer 27,000 emplois.

Où sont les 300,000 emplois dont parle le ministre? Seront-ils créés dès cette année grâce aux dépenses pour la création directe d'emplois, qui relèvent du ministre?

**M. Axworthy:** Monsieur le Président, je vais tenter avec plaisir d'éclaircir la situation à l'intention du député.

Voyons d'abord le programme RELAIS. Quand le ministre des Finances a annoncé des dépenses de 500 millions de dollars en octobre dernier, il espérait pouvoir multiplier cette somme en demandant aux provinces et aux municipalités, notamment, de consentir des crédits correspondants. J'avais, pour ma part, la mission d'élargir ce programme. Des négociations nous ont permis de conclure des ententes avec les provinces, lesquelles ont ajouté encore 200 millions au programme. Nous nous sommes même aperçu que des particuliers étaient prêts à engager des fonds. La part des municipalités s'élevait dans l'ensemble à 25 p. 100. Le plus excitant, c'est sans doute de constater que la contribution du secteur privé atteint presque 50 p. 100.

● (1630)

Voilà pourquoi nous insistons tellement pour accepter les projets des petites entreprises, puisqu'elles engagent des sommes analogues à celles que nous leur attribuons et que cet argent est alors réinjecté dans l'économie.

Je pourrais citer au député le cas de la société Erco Industries, dans sa circonscription, qui compte dépenser 6 millions de dollars, si je ne m'abuse. Le gouvernement va y engager un demi-million et une centaine d'emplois supplémentaires seront ainsi créés. Après quoi cette entreprise aura en outre modernisé la plupart de ses installations. Voilà un exemple concret dont le député pourrait se servir. Tel est l'objectif du programme RELAIS. Nous pensons qu'il va permettre de créer tout près de 80,000 emplois.

Le député n'ignore pas non plus qu'il existe d'autres programmes d'emploi. Le Programme de développement communautaire a créé 50,000 postes cette année. On a offert 75,000 autres dans le cadre du programme Été Canada. Le programme pour les personnes désavantagées a donné du travail à 20,000 personnes. Les programmes ne manquent donc pas. Soit dit en passant, à cause de leur nombre je m'appête à les consolider au cours des prochains mois; de cette façon il y aura peut-être moins de confusion si le député aborde de nouveau la question.

**M. Lewis:** Monsieur le Président, je voudrais demander quelque chose au ministre. D'après le budget, le gouvernement veut engager 100 millions de dollars afin que les travailleurs mis à pied puissent continuer à toucher leurs prestations d'assurance-chômage s'ils font du bénévolat pour des projets communautaires. Je suis bien d'accord avec cette idée.

Il existe une situation similaire dans toutes nos circonscriptions. Quand les Canadiens mis à pied ne trouvent pas de travail auprès des centres d'emploi, ils s'inscrivent souvent à des cours de leur choix dans des collèges communautaires où ils paient des frais de scolarité, en vue de parfaire leur formation ou pour se recycler. Ils sont alors surpris d'apprendre que le centre d'emploi qui n'avait pas de travail à leur offrir leur fait perdre leurs prestations puisqu'ils ne sont plus disponibles pour travailler.